



Projet « Maintien de la biodiversité des territoires ruraux du Massif central à travers la préservation de la qualité et la fonctionnalité des milieux ouverts herbacés »



**Colloque Milieux agricoles
atypiques 17 mars 2015**

Restauration de landes et parcours sur le Haut-Forez : intégration des anciennes estives en déprise dans des systèmes d'élevage locaux à Jeansagnière (Loire)





Projet « Maintien de la biodiversité des territoires ruraux du Massif central à travers la préservation de la qualité et la fonctionnalité des milieux ouverts herbacés »



Colloque Milieux agricoles atypiques 17 mars 2015

Intervenants :

- Sébastien BARTHEL CEN Rhône-Alpes**
 - Commune de Jeansagnière
 - Sabine CHERAMY, Maire**
 - Alain MARCHAND, 1^{er} Adjoint**
 - Régis POYET, agriculteur partenaire**





Objectifs du programme MOH

- **Mieux connaître la trame herbacée**
- **Préciser les interactions entre pratiques agro-pastorales et biodiversité,**
- **Evaluer la pertinence des outils de gestion existants (contrats agri-environnementaux...) et proposer des adaptations**
- **Inscrire de manière appropriée d'éventuelles évolutions de ces pratiques dans les systèmes d'exploitation**





Un programme multi-partenaires

Maîtres d'ouvrage:

IDA-MAC

Parcs naturels
du Massif central



Conservatoire Botanique National



Autres partenaires associés:



Partenaires financiers:





Gestion/restauration de la trame agropastorale

**Maîtres d'ouvrage: Conservatoires
d'espaces naturels d'Auvergne, Languedoc-
Roussillon, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes et
PNR des Monts d'Ardèche**



6 sites pilotes

Potentialités de gestion et de restauration identifiées par site :

♦ Prairies du Haut-Forez

Reconquête de milieux prairiaux,
et changement de pratiques agricoles ...

♦ Prairies du Haut-Lignon

Reconquête de milieux prairiaux,
et de la ressource en eau...

♦ Prairies humides du haut bassin de la Semène

Reconquête de milieux prairiaux,
et de la ressource en eau...

♦ Prairies humides de Goudoulet

Reconquête de milieux ouverts, et
d'une trame écologique fonctionnelle...

♦ Prairies de la Vallée du Salindre

Reconquête d'une trame écologique fonctionnelle

♦ Prairies du Plateau de l'Aubrac

Reconquête de milieux prairiaux, de la ressource en eau
et changement de pratiques agricoles, ...

Gestion et restauration de la sous-trame herbacée sur 6 sites pilotes





Les Objectifs sur sites pilotes

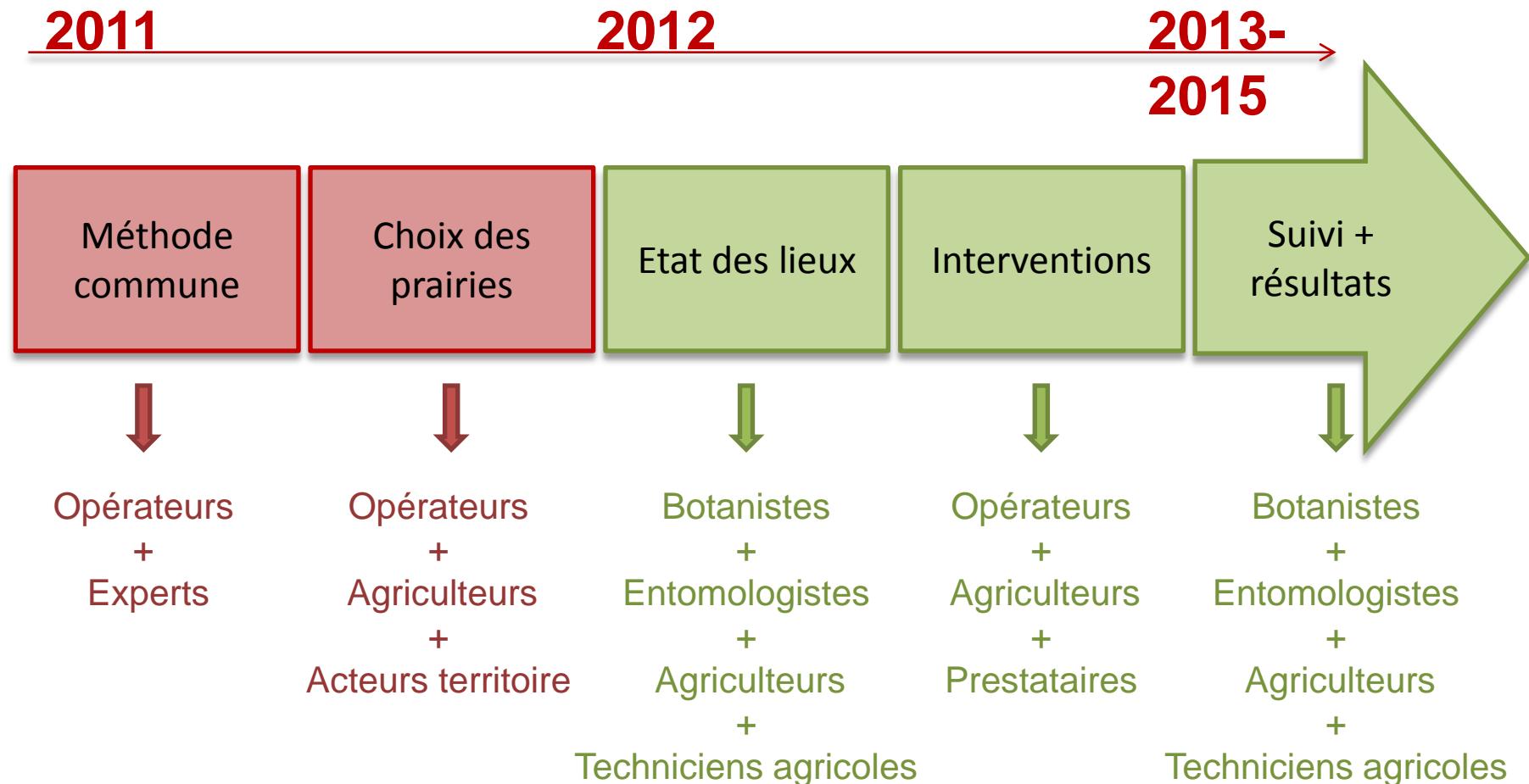
Tester gestion et restauration sur milieux prariaux



- Enrayer la perte de biodiversité (faune et flore)
- Préserver des paysages identitaires du Massif central
- Promouvoir des produits de terroir de qualité
- Conserver une diversité prairiale pour une adaptation aux aléas climatiques
- Partager des connaissances entre agronomie et écologie



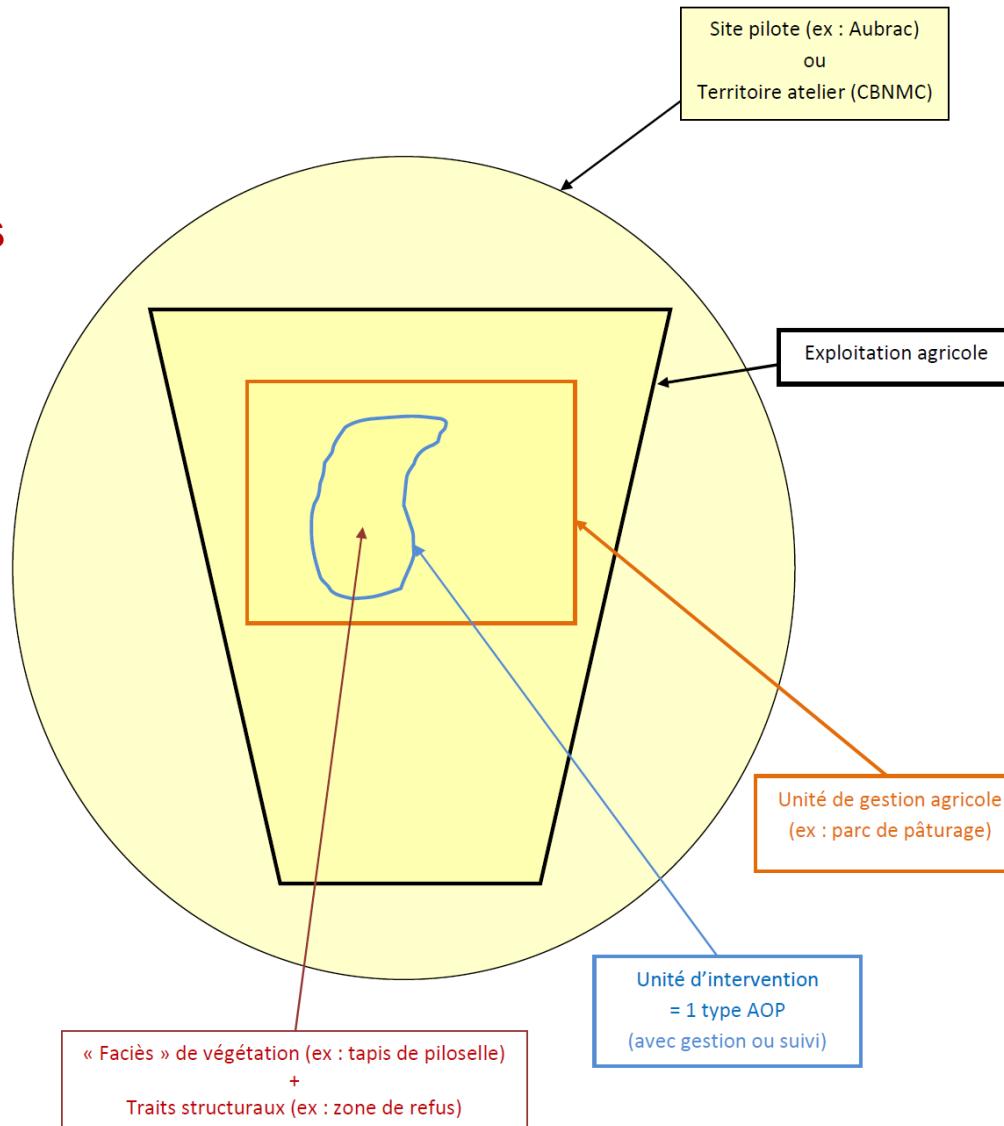
Les étapes d'intervention





Protocole commun Sites pilotes des CEN

➤ Différentes échelles prises en compte lors des interventions...





Protocole commun Sites pilotes des CEN

➤...avec les indicateurs et méthodes retenus

Echelle	Indicateur mesuré sur le terrain (tronc commun, option)	Indicateur déduit (fiche AOP, biblio) (tronc commun, option)	Méthode
---------	---	--	---------

Site pilote	-	-	-
--------------------	---	---	---

Exploitation agricole	Diagnostic d'exploitation	-	Cf. méthode AOP fromagère
	Patron écologique et paysager	-	Cf. méthode en cours d'élaboration par CBNMC

Unité de gestion agricole	Pratiques agricoles	-	Fiche de suivi des pratiques agricoles
	Etat de conservation global	-	Cf. méthode en cours d'élaboration par CBNMC
	Descriptif de l'unité de gestion	-	Texte libre de description

Unité d'intervention	Milieu abiotique		Cf. fiche AOP
	Rapport C/N dans le sol, pH sol	Oui, à défaut de mesure sur le terrain	A définir
	Potentiel fourrager	Oui, à défaut de mesure sur le terrain	Protocole Théau 2010 pour AOP + Donnée station météo
	Composition de la végétation	Type AOP et indicateurs liés Syntaxon Indice de rareté	Relevé phytosociologique sigmatiste 25 m ²
	Etat de conservation local		Protocole du Cen LR
	Peuplement de Rhopalocères	Espèce TVB	Protocole STERF
	Peuplement de d'Orthoptères	Espèce TVB	Protocole Defaut
	Peuplement d'araignées		Protocole CEN midi-py, relevé au DVac



Protocole commun Sites pilotes des CEN

➤ ...et 3 types d'unités d'intervention (UI)

➤ UI témoin

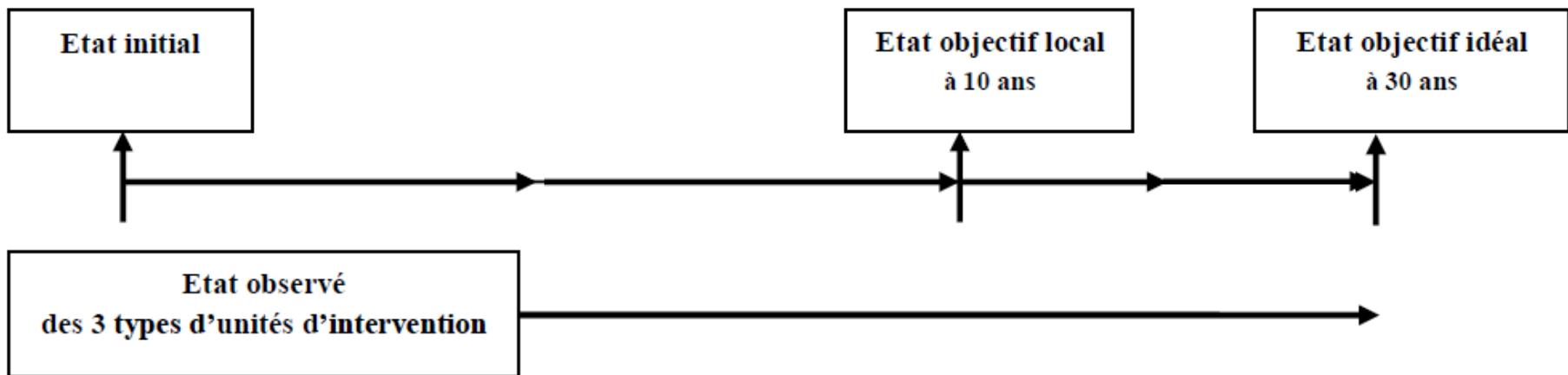
Secteur équivalent (écologie, gestion, surface) à l'UI principale mais sans travaux

➤ UI principale

Secteur sur lequel on cherche à mesurer un état ou une variation. Décrise par un état initial avant travaux puis un état à l'instant t.

➤ UI objectif

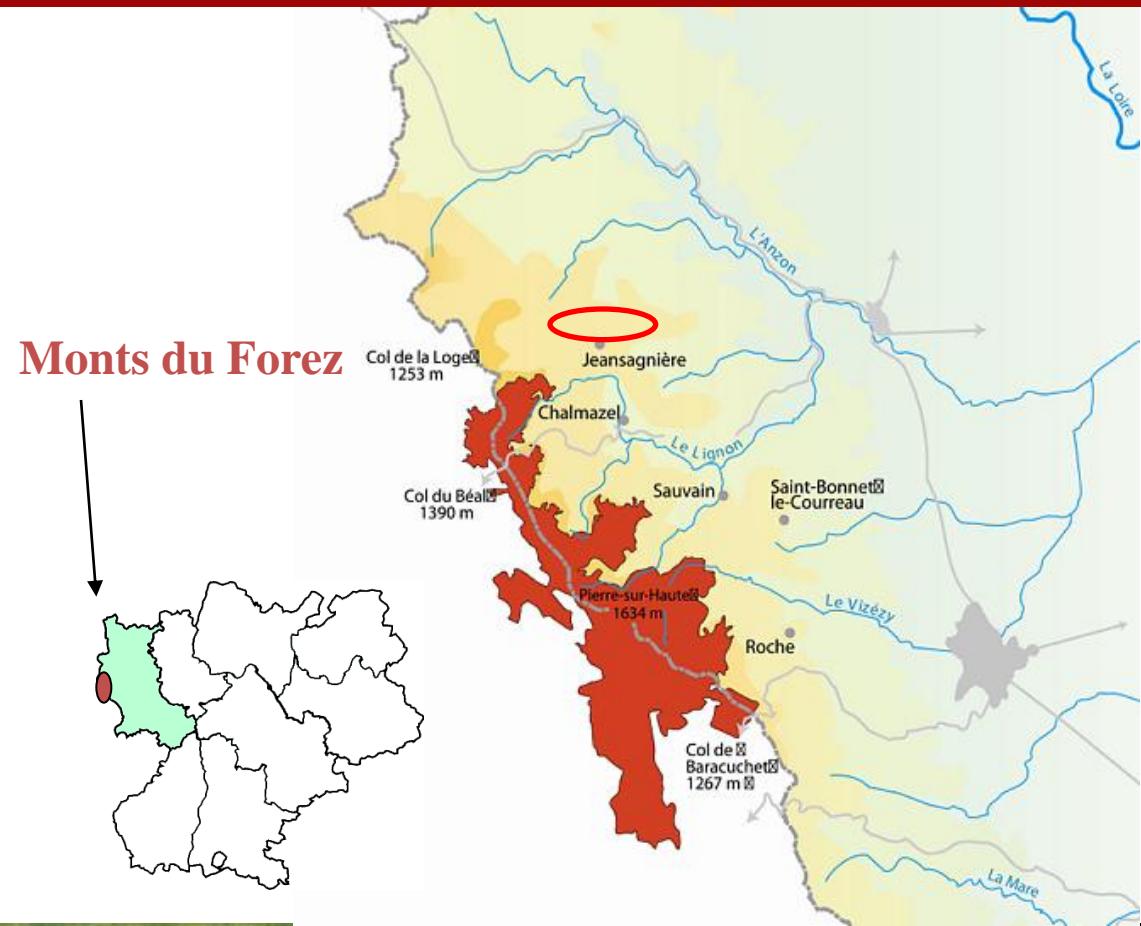
Etat que l'on souhaite atteindre à 10 ou 30 ans. Décrise par un état objectif local mesuré sur le terrain + état objectif idéal au travers de la bibliographie





Contexte et diagnostic

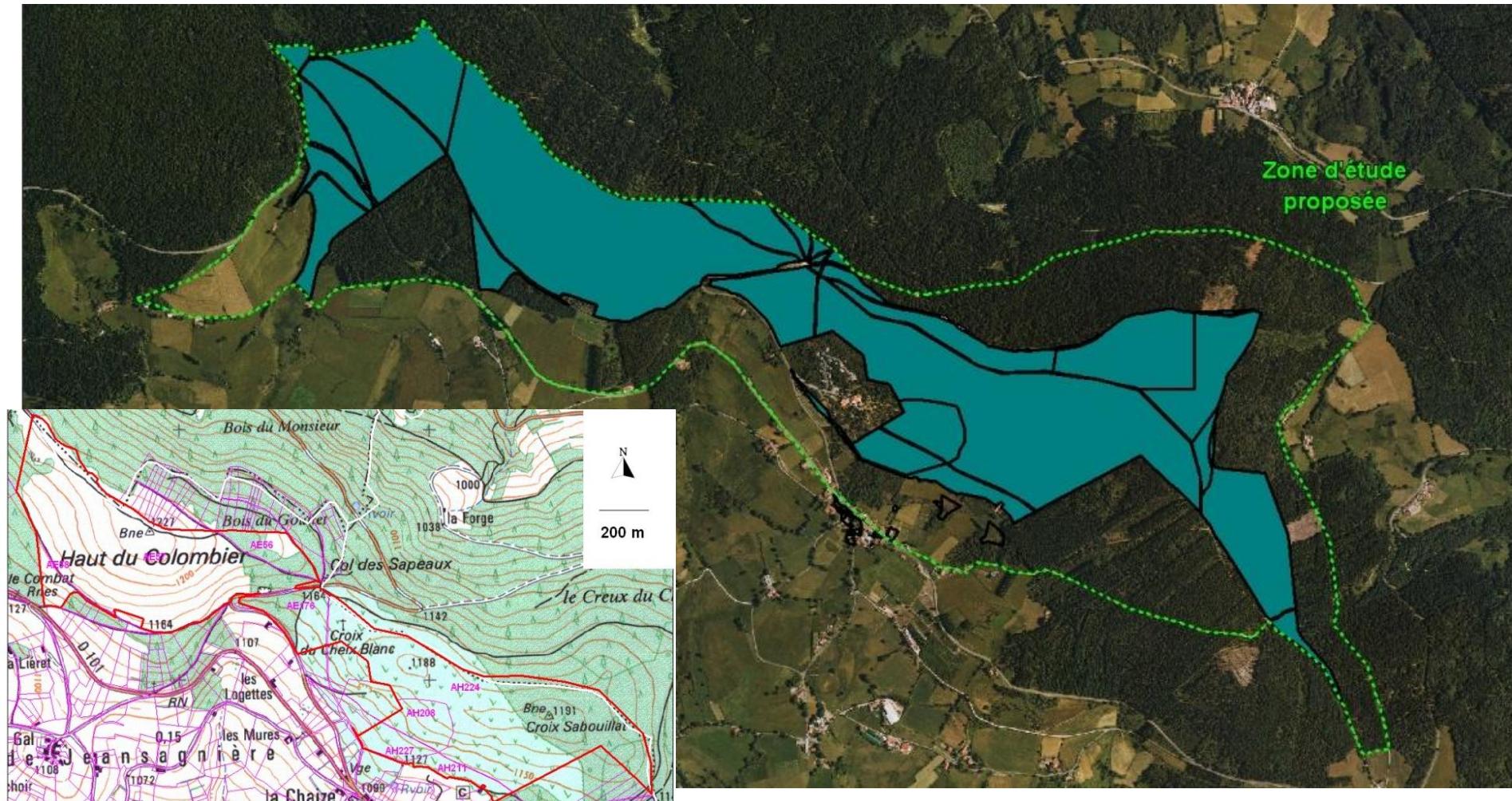
- Rédaction d'une notice de gestion des communaux
- ➔ Diagnostics écologique et socio-territorial
- ➔ Mise en avant des enjeux du site
- ➔ Elaboration d'objectifs de gestion
- ➔ Mise en œuvre d'actions adaptées





Localisation

Le site des landes de Jeansagnière



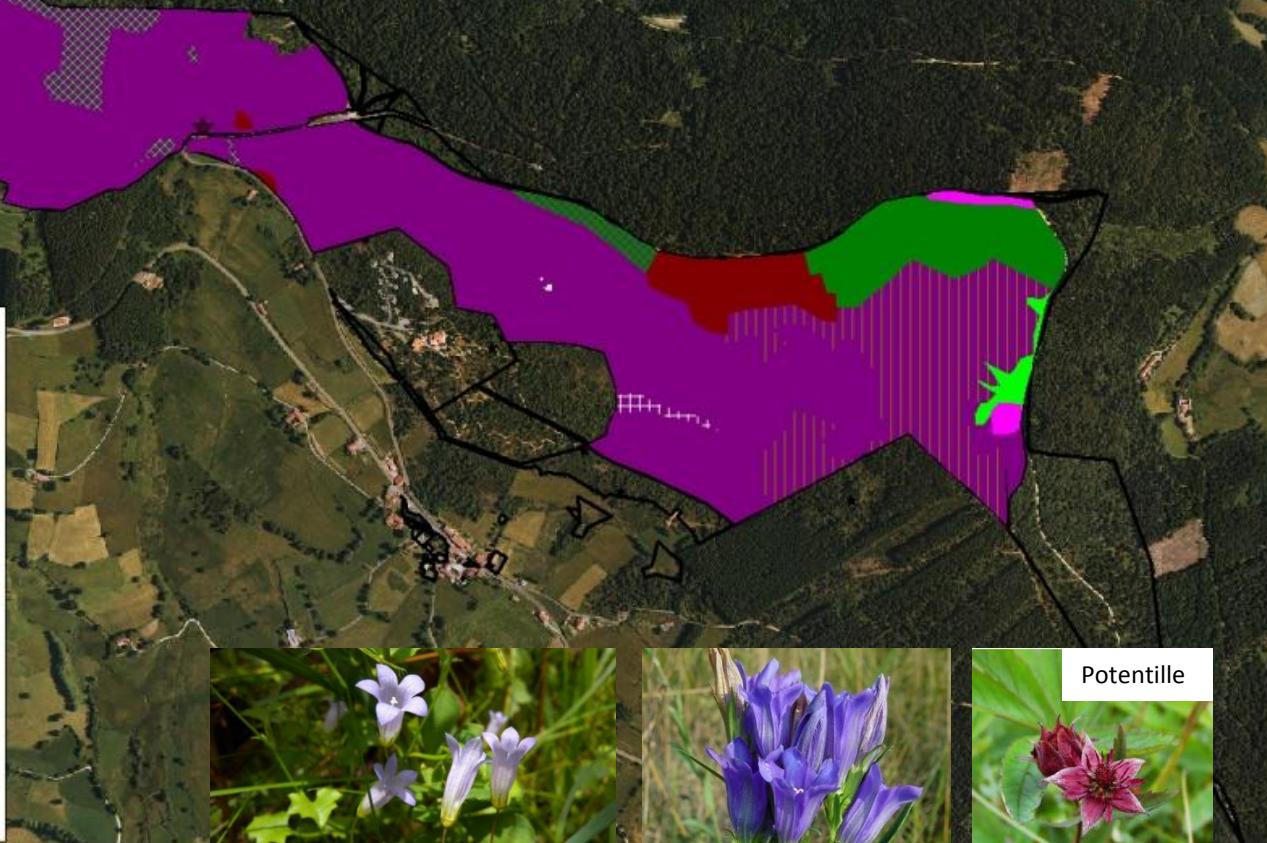
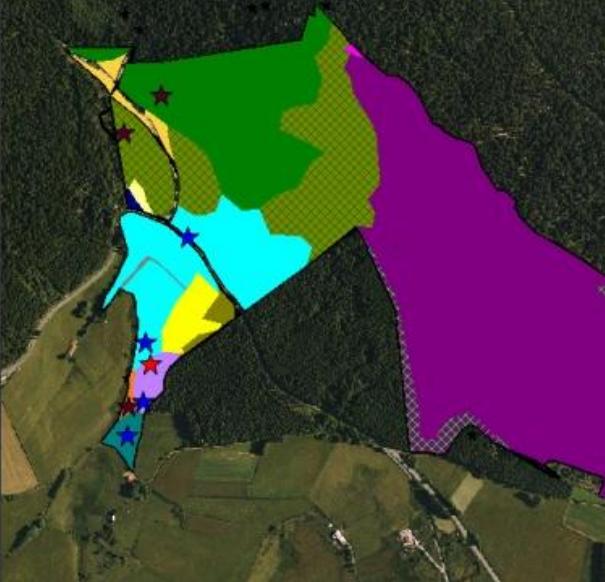


Diagnostic du site et enjeux

- Altitude : 1100 à 1227 mètres.
- Climat continental à tendance montagnarde.
- Roche mère = granite et gneiss = sols acides
- Zonage : hors Natura 2000 mais ZNIEFF « Monts du Forez », PNR Livradois Forez



Cartographie provisoire de la végétation des parcelles de la Commune de Jeansagnière et plantes remarquables - 2012



Wahlenbergie



Gentiane



Potentille





Diagnostic du site et enjeux

■ Evaluation patrimoniale

→ 19 habitats naturels dont 4 remarquables et prioritaires : pelouses, zones humides

→ Intérêt communautaire : landes et hêtraie en plus

→ 70 espèces flore différentes sur 2 placettes de 25 m²

→ oiseaux : 25 espèces

→ Données sur les papillons, criquets, sauterelles

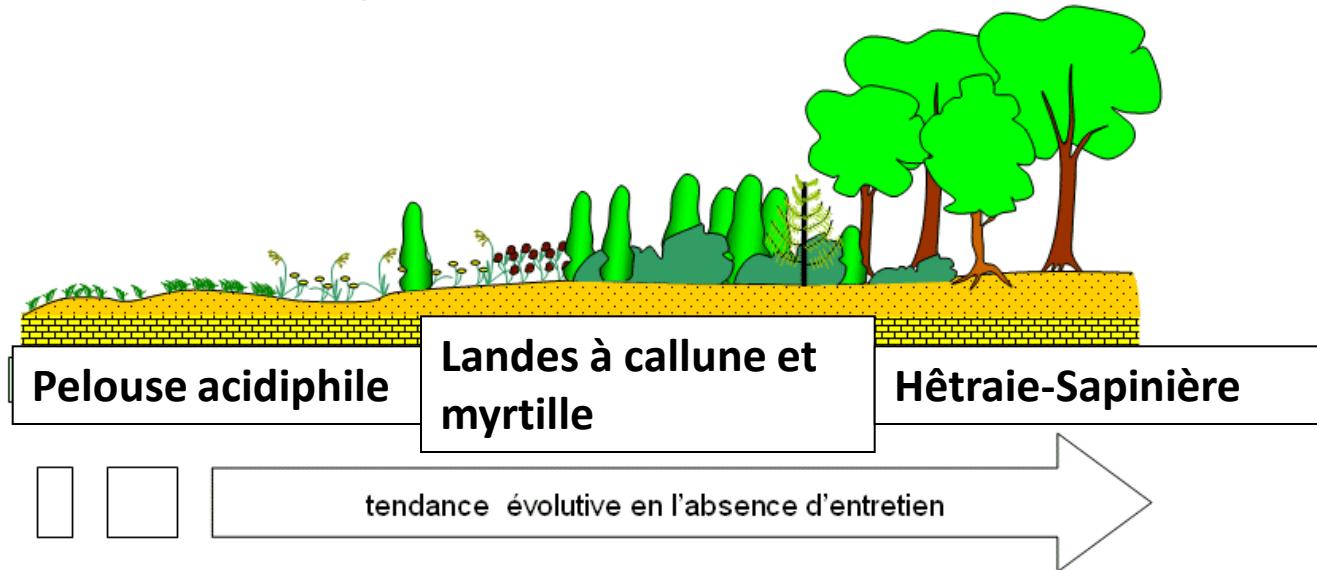




Diagnostic du site et enjeux

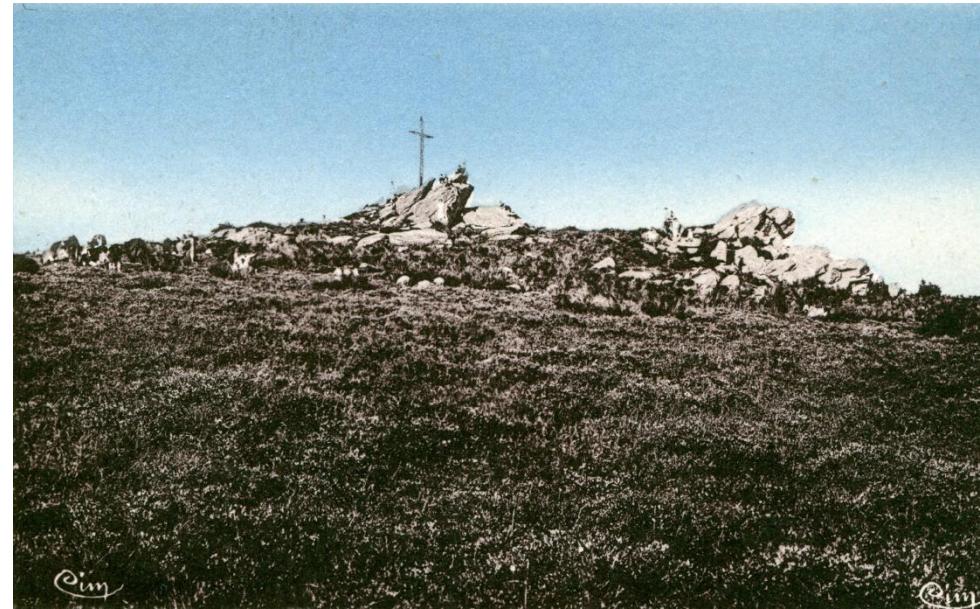
- Evolution du patrimoine naturel
- Fermeture des milieux : risque de perte de milieux ouverts au profit de la forêt / Modification flore et faune

de la pelouse à la forêt





Des landes en cours de fermeture suite à l'abandon agricole après les années 60



1900

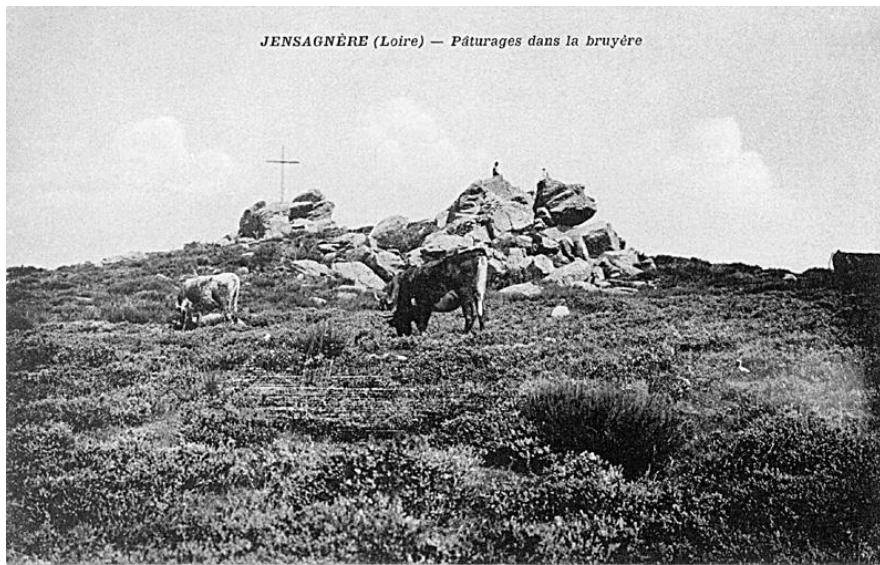
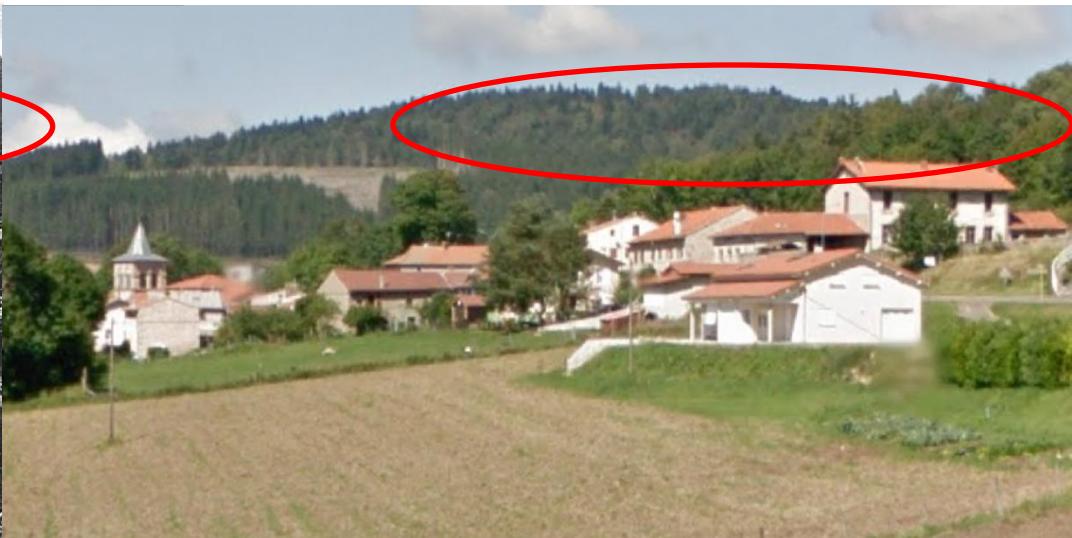
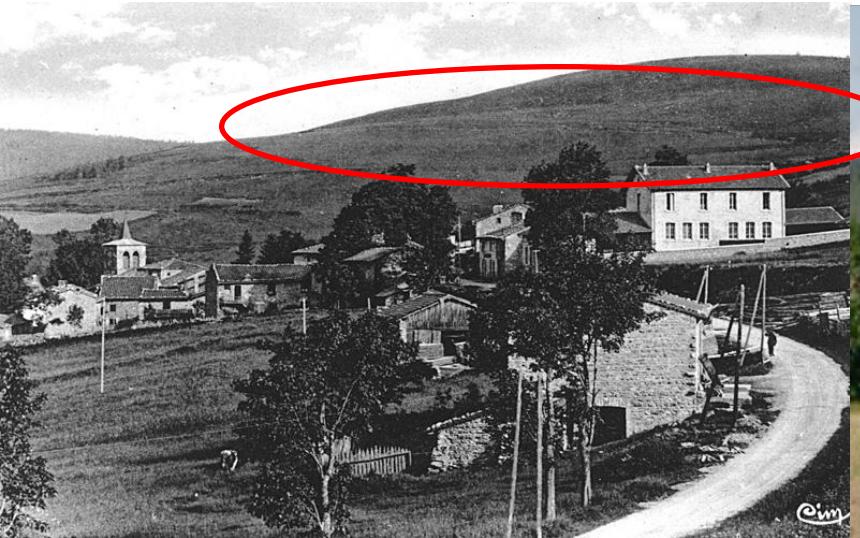


2012

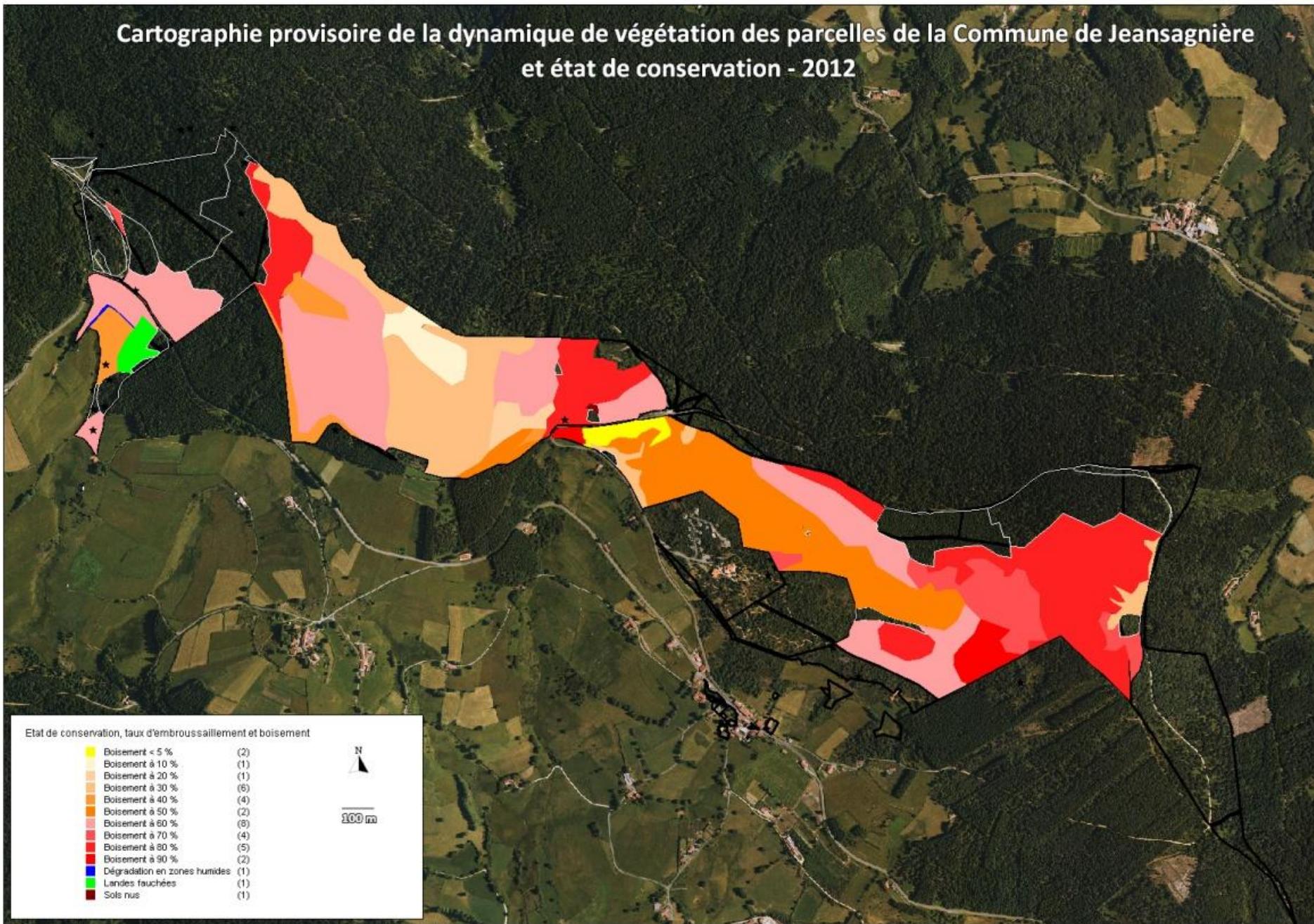




Landes et pelouses de la Croix du Cheix blanc à Jeansagnière (1200 m)



Cartographie provisoire de la dynamique de végétation des parcelles de la Commune de Jeansagnière et état de conservation - 2012





Croix du Cheix blanc



Haut du Colombier



Milieux de transition et autres habitats



Diagnostic du site et enjeux

- **Activités humaines**

→ Agriculture :

- 1 seul siège d'exploitation sur la commune
- Une dizaine d'EA exploitent encore des parcelles autour du village : bovins lait (AOP fourme) ou viande surtout.
- Systèmes relativement extensifs mais tendance à l'intensification des parcelles mécanisables et abandon des parcelles difficiles à exploiter
- Baisse de l'activité progressive depuis 50 ans => abandon des communaux



Diagnostic du site et enjeux

- Activités humaines

→ Sylviculture

→ Cueillette : champignons et myrtilles

→ Randonnées et activités de loisirs : nombreux chemins, itinéraire de la Croix du Cheix blanc...

→ Chasse



Diagnostic du site et enjeux

- **Activités humaines**

→ Autres intérêts et enjeux : paysage et panorama sur les Hautes-Chaumes, histoire du site et identité locale, préservation de la qualité de l'eau, projet éolien...

Vue sur les Hautes-Chaumes à partir de la Croix du Cheix blanc



Propositions de gestion 2014-2018

- **Résumé des enjeux**

- Favoriser une mosaïque diversifiée d'habitats favorables à une flore et une faune variée
- Privilégier et encourager des activités humaines respectueuses des enjeux du site : agriculture extensive, sylviculture durable, sensibilisation des utilisateurs...
- Mise en valeur du site



Formalisation des partenariats

➤ Les partenariats conclus :

- **Convention d'usage entre la Commune et le CEN : délégation de la gestion des communaux au CEN => fin 2012**
- **Prêt à usage entre les agriculteurs, la commune et le CEN : mise à disposition des terrains et engagements de chacun => début 2013**
- **Convention avec le lycée agricole et forestier de Noirétable => courant 2013**
- **Convention avec l'ONF à prévoir sur le volet forestier et sylvo-pastoralisme**





ZOOM sur le partenariat avec les agriculteurs

- Nécessité d'impliquer les agriculteurs dès le début : diminue la prise de risque du projet => garantie d'une utilisation des infrastructures, implication de chacun permettant une baisse des coûts, co-construction du projet et partage des conditions techniques de mise en œuvre du projet
- Engagement de la commune : mise à disposition à titre gratuit du foncier et appui extérieur aux travaux (participation aux chantiers, logistique...)
- Engagement du Conservatoire : montage de dossier, recherche de financements, réalisation des travaux de restauration, acquisition du matériel, coordination et suivis
- Engagement des agriculteurs : garants de l'entretien du site et du matériel, appui aux travaux





ZOOM sur le partenariat avec les agriculteurs

➤ Cahier des charges de la gestion pastorale des landes :

- Ne pas modifier la nature du sol : pas de travail du sol, semis, sur-semis... Pas de création de piste, drainage de ZH....
- Fauche, gyrobroyage et écobuage annuels interdits
- Occasionnellement possible après avis
- Pâturage prioritaire pour gérer les ligneux
- Ne pas modifier la composition physico-chimique du sol : 0 phyto, 0 ferti, 0 amendements, 0 traitements antiparasitaires à l'arrivée
- Utilisation des parcelles uniquement pour du pâturage : estive du 1^{er} mai jusqu'aux premières neiges, pas d'affouragement systématique





ZOOM sur le partenariat avec les agriculteurs

➤ Cahier des charges de la gestion pastorale des landes :

- Maintien d'une mosaïque de landes et pelouses montagnardes de bonne qualité pastorale et environnementale : recouvrement par les ligneux hauts (sorbiers, alisiers, pins, bouleaux, genévriers...) après travaux < 30 % ; nard raide < 50 % ; ligneux bas (callune, myrtille) entre 30% et 80%.
- Niveau d'utilisation adapté : chargement saisonnier indicatif entre 0,2 et 0,8 UGB/ha/saison. Ajustement en fonction de l'état des parcs.
- Gestion des points d'attraction afin d'orienter l'utilisation des parcelles par les bêtes
- Tenir un cahier de pâturage
- Par commun accord, prescriptions agricoles affinées en fonction des résultats du suivi agropastoral et scientifique du site

